

« Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance »

----- Numéro 15 - Hiver 2019 -----

**EDITORIAL**

Le principal événement de ces derniers mois est la tenue des Journées de Cotonou les 9-11 décembre 2019. Fort bien préparées, elles se sont déroulées une fois de plus dans une ambiance très studieuse et très agréable. 42 communications ont été présentées, principalement sur les différentes innovations qui affectent la microfinance, et elles sont nombreuses. Les papiers qui seront retenus constitueront les Actes des Journées de Cotonou, nous espérons bien les publier plus rapidement que les précédentes. Les Actes des Journées de Saint-Louis (avril 1917) qui ont été annoncées plusieurs fois et dont on trouvera la Table des matières ci-jointe, vont être remis à l'éditeur dans une quinzaine de jours. Nous pouvons espérer une sortie pour la fin de cette année.

La rencontre de Cotonou s'est terminée par une Assemblée générale de notre association qui a réuni 42 présents ou représentés. Le rapport moral est en réalité une synthèse des derniers bulletins. Le rapport financier présente les ressources et les dépenses de notre association, qui depuis le premier jour sont très modestes, mais nous permettent d'avoir une activité soutenue. Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. Ils ont été l'occasion de rappeler, une fois de plus, que le paiement d'une cotisation est une **obligation impérative** pour toute association. Sans elles, nous risquons de devoir dissoudre notre association, au moment où le prix Nobel vient couronner des travaux sur la microfinance d'une jeune économiste française.

Comme nous l'avons indiqué dans notre précédent bulletin, et comme l'AICFM est maintenant membre titulaire de l'AUF, nous avons répondu le 15 octobre dernier à l'appel à projets lancé par l'Agence. La réponse qui devait nous arriver fin décembre se fait attendre. Nous avons bon espoir qu'elle sera positive.

Enfin, il nous faut clore ce bulletin en évoquant le souvenir de notre collègue Louise Tchamanbé Djine décédée le 16 août dernier. Elle enseignait à l'Université de Yaoundé 2. Elle avait soutenu sa thèse sur les faillites bancaires en Afrique subsaharienne publiée chez l'Harmattan en 2009. Elle faisait partie de notre association depuis le premier jour. Elle avait même participé au lancement du Réseau Entrepreneuriat de l'AUF au début des années 90. Adieu Louise.

**Michel Lelart**  
*Président de l'AICFM*

Sommaire	
Editorial .....	1
1 - Les 8 <sup>èmes</sup> Journées Internationales de Microfinance – Cotonou 2019 .....	2
2 - Les Actes des Journées de Saint-Louis du Sénégal .....	3
3 – Un prix Nobel .....	4
4 – Quelques manifestations .....	6
5 - Publications récentes .....	6
6 - Soutenances de thèses .....	8
7 - Informations diverses .....	8

## I – Les 8<sup>èmes</sup> Journées Internationales de Microfinance – Cotonou 2019



Michel Lelart, Maxime da Cruz et Patrick Villieu

Après les VII<sup>èmes</sup> Journées de Microfinance organisées à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal en avril 2017, les VIII<sup>èmes</sup> Journées se sont déroulées à l'Université d'Abomey-Calavi près de Cotonou au Bénin, à l'initiative du doyen Charlemagne Igué, auquel a succédé depuis Denis Acclassato Houensou. Le thème retenu cette année concernait « *La Microfinance et les innovations* ». Une soixantaine de propositions avaient été acceptées mais un certain nombre de collègues ont été empêchés ou n'ont pu obtenir le financement espéré. En définitive, seulement 42 communications ont été présentées ou auraient dû l'être, le plus grand nombre en provenance du Bénin, mais aussi d'autres pays de l'UEMOA : de Lomé (Togo), de Bouaké (Côte d'Ivoire), de Thiès (Sénégal) et de Tahoua (Niger) ainsi que de l'Afrique centrale : de Douala et Yaoundé (Cameroun), de Kinshasa et Bukavu (République Démocratique du Congo), enfin de Bujumbura (Burundi). Plusieurs universités françaises étaient représentées, ainsi que celle de Mons (Belgique) et de Laval (Québec).

Après les allocutions d'usage, les journées ont été ouvertes par Monsieur Maxime da Cruz, recteur de l'Université d'Abomey-Calavi. Une Table ronde a suivi, animée par Marc Labie (Université de Mons), sur le thème « *Apprendre des crises du passé : une condition nécessaire pour une meilleure microfinance* ». Plusieurs responsables d'institutions ont participé à ces échanges, à côté du directeur de l'Association professionnelle des IMF du Bénin, ainsi que des représentants du siège de la BCEAO et de son antenne à Cotonou. Les travaux se sont ensuite poursuivis en deux sessions parallèles pendant les trois jours. Les échanges ont concerné les innovations dans la microfinance, les innovations technologiques bien sûr, mais aussi les innovations institutionnelles, managériales et commerciales. Plusieurs commissions ont un peu débordé ce thème de la microfinance en traitant des politiques financières et de l'environnement macroéconomique, deux autres de l'inclusion et de la soutenabilité sociale et environnementale. On peut dire que de cette façon la plupart des aspects de la microfinance et des problèmes qu'elle soulève aujourd'hui ont été abordés. Les journées se sont terminées par l'Assemblée générale de notre association. Quarante deux membres étaient présents ou représentés. Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

Nous avons bénéficié pendant ces trois jours de la présence d'un représentant de la BCEAO, Monsieur Komi Ameganvi qui avait déjà participé à nos journées de Saint-Louis et qui appartient maintenant à la direction de la Recherche et des Partenariats. Il a confirmé l'intérêt que la Banque portait à nos travaux ainsi que son souhait de voir notre association coopérer régulièrement avec son Centre de formation (le COFEB).

Ces journées se sont déroulées dans une ambiance aussi studieuse qu'agréable. Le mérite en revient d'abord à l'équipe béninoise dirigée par Gilles Armand Sossou qui, depuis

des mois, a remarquablement préparé sur place cette manifestation. Remerciements aussi à Renée Hélène Saliège qui n'a pas pu, cette fois, nous accompagner, mais a été la cheville ouvrière de ce colloque depuis le Laboratoire d'Economie d'Orléans. Un contact permanent et une confiance réciproque avec Gilles Armand Sossou ont permis une pleine réussite de ces journées.

Les journées de Cotonou ne sont pas vraiment terminées. Les participants peuvent revoir leur communication et envoyer une dernière version à Renée Hélène **avant le 30 mai 2020**. Auparavant, nous enverrons aux participants les consignes d'édition imposées par les éditeurs (mise en forme, bibliographie, etc) en demandant un réel effort à cet égard aux auteurs des communications. Celles-ci seront examinées par le Conseil scientifique. Celles qui seront retenues constitueront les Actes des Journées de Cotonou qui seront publiés par les PURH dans la collection « *Microfinance contemporaine* ». Ces actes constitueront le cinquième ouvrage de ladite collection après celui de Saint-Louis du Sénégal.

## **II – Les Actes des Journées de Saint-Louis du Sénégal**

Aux Journées de Saint-Louis qui se sont tenues les 24-26 avril 2017, une trentaine de communications ont été présentées, sur le thème « *Les frontières de la microfinance* ». Le Comité scientifique en a retenu seize qui vont constituer le quatrième volume de notre Collection « *Microfinance contemporaine* ». Cet ouvrage est dirigé par **Michel Lelart, Cheikh Tidiane Ndiaye, Christian Rietsch et Felwine Sarr**, Le tapuscrit va être remis incessamment à l'éditeur. On peut d'ores et déjà en présenter la Table des matières.

### **Avant-propos – Christian Rietsch**

#### **Partie 1 - Le nouveau cadre de l'action de la microfinance**

**Chapitre 1** - *La microfinance dans la stratégie des objectifs de développement durable : nouvelles frontières ou grand écart ?*, par Thierry Montalieu.

**Chapitre 2** - *Vers un dépassement des services micro-financiers réglementaires*, par Jean Issa Bala.

**Chapitre 3** - *Relation banque-microfinance et accès au financement dans la CEMAC*, par Nafé Daba.

**Chapitre 4** - *Réglementation de la microfinance islamique : vers une alternative crédible au système financier global dans l'UEMOA*, par Oumarou Faroukou Djibo.

**Chapitre 5** - *Les limites de la microfinance... et au-delà*, par Christian Rietsch.

#### **Partie 2 - La variété des expériences**

**Chapitre 1** - *La micro-épargne et la problématique de l'accès à la couverture maladie des artisans en Côte d'Ivoire*, par Lassine Bamba.

**Chapitre 2** - *Performance des entreprises informelles en Côte d'Ivoire : quelle contribution du microcrédit ?*, par Isabelle Becho.

**Chapitre 3** - *Perception des riziculteurs sur les effets du crédit dans la commune rurale de Baguineda au Mali*, par Sékou Camara et Cheikh Tidiane Ndiaye.

**Chapitre 4** - *Les compagnies chinoises de microcrédit*, par Thierry Pairault.

**Chapitre 5** - *Les pratiques tontinières à l'ère du numérique : entre permanences et mutations*, par Patrick Mbouombouo Mfossa.

### Partie 3 - La finance inclusive et les problèmes sociaux

**Chapitre 1** - *Déterminants de la mobilité de la main d'œuvre dans les institutions de microfinance : évidences au Bénin*, par Denis Acclassato Houensou, Fanougbo Avoce Viagannou et Moustapha Lawani.

**Chapitre 2** - *Les facteurs déterminant les taux d'intérêt en microfinance. Étude théorique et empirique*, par Djibril Faye et Zaka Ratsimalahelo.

**Chapitre 3** - *Entre performance financière et sociale de l'IMF : mise en évidence d'une règle de politique financière optimale*, par Alain Latoundji Babatoundé.

**Chapitre 4** - *Inclusion financière et inégalités de revenus dans les pays de la CEDEAO : rôle de la qualité des institutions*, par Gervasio Semedo et Relwendé Sawadogo.

**Chapitre 5** - *Micro-financements par le crowdfunding. Une nouvelle frontière de la microfinance*, par Célestin Mayoukou.

**Chapitre 6** - *Mobile banking et inclusion financière dans la ville de Kinshasa. La téléphonie mobile à la rescousse de l'inclusion financière ?*, par Innocent Yere Apobe et Crispin Malingumu Syosyo.

### III – Un prix Nobel pour la microfinance ?



Le 10 octobre dernier (2019) le prix Nobel d'économie a été attribué à une jeune économiste française âgée de 47 ans, Esther Duflo. Elle a fait ses études à l'Ecole Normale Supérieure et à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris, elle enseigne maintenant au Massachusetts Institute of Technology à Boston. Elle s'est intéressée à la pauvreté et s'est efforcée de la comprendre – et de mieux connaître les comportements des pauvres - pour mieux la combattre et trouver les politiques les plus à même de la réduire. Elle s'est tout naturellement intéressée aux moyens par lesquels les pauvres se procurent de l'argent et à l'usage qu'ils en font.

Elle s'est tout naturellement intéressée aux moyens par lesquels les pauvres se procurent de l'argent et à l'usage qu'ils en font.

Et elle s'est intéressée à la microfinance, en particulier au microcrédit, grâce auquel certains économistes pensent que l'on peut, en particulier dans les pays du Sud, entreprendre ou développer une petite activité et de cette façon augmenter son revenu pour améliorer son niveau de vie. L'enthousiasme à cet égard n'est plus ce qu'il était il y a vingt ans, et les spécialistes du développement sont plus sceptiques aujourd'hui. L'impact de la microfinance, qu'il s'agisse de l'activité d'une institution ou de la politique d'un gouvernement, est plus discuté que jamais. Avec son ancien directeur de thèse, Abhijit V. Banerjee, maintenant son mari qui enseigne à l'Université d'Harvard, elle a créé en 2013 le laboratoire d'action contre la pauvreté l'Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) situé à Boston, qui compte actuellement 194 chercheurs et dispose de cinq antennes, à Santiago du Chili, au Cap, en Indonésie, à Chennai (Madras) et à Paris. Il a effectué à ce jour plus d'un millier d'enquêtes un peu partout dans le monde, spécialement en Inde.


Ce n'est pas seulement par la microfinance qu'Esther Duflo cherche à lutter contre la pauvreté, c'est aussi par l'éducation, par la santé, par l'aide sociale ..... Elle le fait en menant des enquêtes inspirées de la recherche médicale. Elle rassemble deux groupes de personnes choisies au hasard – c'est très important – un groupe dit « d'expérience » qui a suivi le traitement (une vaccination, un petit crédit ...) et un groupe dit « témoin » qui ne l'a pas suivi. Et on mesure au bout d'un certain temps l'écart qui sépare les résultats entre ces deux

groupes. On parle d'échantillonnage aléatoire ou d'évaluations randomisées. Cette méthode permet de comprendre le comportement des pauvres et le choix qu'ils font en matière de consommation, d'épargne, d'investissement .... C'est une méthode nouvelle d'observation, une méthode inductive plus proche de la sociologie ou de l'anthropologie que de l'analyse macro ou microéconomique fondée sur des modèles mathématiques de plus en plus sophistiqués. C'est cette méthode expérimentale appliquée à la pauvreté qui a séduit l'Académie suédoise, plus que la microfinance proprement dite, laquelle était au contraire directement visée par le prix Nobel de la Paix attribué en 2006 à Muhammad Yunus en même temps qu'à la Grameen Bank.

La microfinance est néanmoins présente dans les travaux d'Esther Duflo. Le premier chapitre – et il y en a deux – du tome II de son petit ouvrage sur la lutte contre la pauvreté a pour titre « *La microfinance en question* ». L'auteur y traite de l'accès au crédit, des taux d'intérêt, du prêt solidaire ou en groupe, de l'impact du microcrédit... Et comment expliquer la critique fortement argumentée qui est faite de ces idées, d'une façon quasi systématique par Jean-Michel Servet que nous connaissons bien et qui, lui, s'intéresse depuis longtemps à la microfinance et a beaucoup publié sur ce thème. Enfin faut-il rappeler que, par exemple, Esther Duflo s'est efforcée d'expliquer la crise survenue en Inde dans l'Etat d'Andhra Pradesh en 2010 avec la faillite d'une très grosse institution de microfinance, SKS, entrée en bourse quelques mois plus tôt. Elle a notamment critiqué l'intervention du gouvernement et recommandé une série de mesures visant à rendre plus solides les institutions de microfinance.

Bien que la microfinance ne soit pas directement concernée par ce prix Nobel, le fait qu'il ait été attribué à Esther Duflo nous incite à en parler. Et nous le faisons d'autant plus volontiers qu'elle est française, et que son nom vient s'ajouter à d'autres de nos collègues qui enseignent également dans les plus grandes universités américaines et qui sont maintenant consultés par des candidats démocrates aux prochaines élections présidentielles ! La science économique est certes une science anglo-saxonne, mais les francophones ont eu une place de choix parmi les précurseurs et ils semblent bien la retrouver aujourd'hui.

Les publications en français d'Esther Duflo sont :

			
<p><i>Expérience, science et lutte contre la pauvreté</i>, Fayard, 2009.</p>	<p><i>Le développement humain – lutter contre la pauvreté (I)</i>, Editions du Seuil, 2010.</p>	<p><i>La politique de l'autonomie – lutter contre la pauvreté (II)</i>, Editions du Seuil, 2010</p>	<p><i>Repenser la pauvreté</i>, avec Abhijit V. Banerjee, Editions du Seuil, 2012.</p>
<p>Ces deux ouvrages sont issus de leçons données au Collège de France en janvier 2009 dans le cadre de la Chaire nouvellement créée « <i>Savoirs contre pauvreté</i> »</p>			

## IV – Quelques manifestations autour de la Microfinance



Les 36<sup>èmes</sup> Journées de l'Association Tiers Monde se tiendront cette année à l'Université de Rennes 2 les 27-28-29 mai 2020 sur le thème « *Croissance, développement et inégalités. Un développement de plus en plus inégal* ». Plusieurs communications traiteront de la microfinance. Les textes – ou un résumé - doivent être envoyés avant le **9 mars 2020** à [atm2020@sciencesconf.org](mailto:atm2020@sciencesconf.org) ou [Jean-Brot@orange.fr](mailto:Jean-Brot@orange.fr)

Cette association organise désormais avec l'Université du Luxembourg des ateliers restreints sur les problèmes liés aux politiques publiques de développement. Le dernier s'est tenu en mars 2019 à l'Université de Bouaké en Côte d'Ivoire. Le prochain est prévu à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville fin septembre. La date sera bientôt précisée. Le responsable est : [arnaud.bourgain@univ.lu](mailto:arnaud.bourgain@univ.lu)




**COTE D'IVOIRE : Lancement de la deuxième édition des Journées Nationales de la Microfinance**  
**« Contribution des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire »**, 7-8 avril 2020 à Abidjan.

L'annonce a été faite par Cyrille Tanoé, directeur exécutif de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFD-CI) le 29 janvier 2020 à Abidjan lors d'une conférence de presse qu'il a animée. Ces journées visent à sensibiliser le public et les acteurs sur les enjeux de la microfinance, sur son impact dans le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire et sur son rôle dans le processus de création de richesses. Pendant ces deux jours, les participants et le public seront informés sur l'évolution du secteur de la microfinance et sur son impact dans le développement socio-économique ivoirien. Plusieurs thématiques seront traitées lors des panels qui vont meubler ces journées. En Côte d'Ivoire, les principaux indicateurs concernant ce secteur ont connu une forte croissance.

[www.apsfd.ci](http://www.apsfd.ci)

## V – Publications récentes en microfinance



**Revue d'Economie Financière** (n° 134, 2<sup>ème</sup> trimestre 2019)

La revue a consacré un numéro spécial à la finance mutualiste : les acteurs de la finance mutualiste, les valeurs et les performances de la finance mutualiste, son histoire, ses perspectives et les grands chantiers. Les mutuelles et les coopératives de crédit ne font pas vraiment partie de la microfinance, mais dans les pays du Sud, en particulier en Afrique, elles en sont souvent très proches.




**BAROMÈTRE DE LA MICROFINANCE 2019**

ZÉRO EXCLUSION CARBONE PAUVRETE

Le Forum annuel de Convergences réuni à Paris en septembre 2019 a été l'occasion, comme chaque année, de publier une nouvelle édition – la dixième – du Baromètre de la microfinance intitulé « **10 ans déjà ! Retour sur les évolutions en microfinance** ». Il donne les chiffres clés de la microfinance, dans le monde et dans les grandes régions, et il analyse les tendances et les évolutions de la microfinance depuis dix ans. Il traite également de l'impact de la microfinance sur l'inclusion financière, des conséquences de la digitalisation sur la microfinance ou de l'impact de celle-ci sur la résilience face aux changements climatiques.

<http://www.convergences.org/barometre-de-la-microfinance>



**Le Livre Blanc du microcrédit**

Paris Europlace a constitué avec le Réseau Européen de Microfinance (REM) un groupe de travail qui a publié en juillet 2019 un Livre Blanc qui examine la situation et les développements souhaitables en matière de microcrédit, micro-assurance et inclusion financière « *Libérer le potentiel du microcrédit, pour une Europe plus inclusive et plus dynamique* ». Après avoir analysé l'expérience française de microcrédit et les caractéristiques particulières de quelques grandes institutions, ce groupe a formulé une douzaine de propositions et de pistes d'amélioration pour libérer le potentiel du microcrédit.

Il considère en priorité le cas de la France, mais il présente et compare les expériences de différents pays européens, de l'Est comme de l'Ouest, et il suggère un certain nombre de réformes qui pourraient toutes aussi bien être mises en place dans les pays du Sud.

[http:// www/paris](http://www/paris)

**SAM Hocine (2018)**

« Pallier l'accessibilité financière pour un meilleur accès au crédit, problématique de la relation bancaire et quelques réponses apportées par les partenaires en microfinance : quel rôle de l'agence nationale de microcrédit de Tizi-Ouzou », *Revue Internationale d'Etudes Humaines et Sociales*, n°3.

**SAM Hocine (2017)**

« Pour une meilleure inclusion financière et l'accessibilité aux services bancaires : cas de l'Algérie », *Revue Critique de Droit et Sciences Politiques*, n°2, p. 40-55.

**MURHULA CUBAKA Patrick et alii. (2019)**

« L'appropriation des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) par leurs membres Echelle de mesure et déterminants », *Mondes en Développement*, 4, n° 188, p. 127-148.

## VI – Soutenances de thèses en microfinance

### Hocine SAM

« *Analyse du niveau d'inclusion financière en Algérie, étude empirique sur les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou : état des lieux et perspectives* ». Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, le 9 juillet 2019. Directeur : Brahim Guendouzi.

### Oumarou Ibrahim CHAIBOU

« *Rôle de la microfinance dans l'inclusion financière des pays de l'UEMOA : application au cas du Niger* ». Université de Rouen-Normandie, le 25 septembre 2019. Directeur Célestin Mayoukou.

### Jean Issa BALA

« *Le Contrôle des établissements de microfinance en Zone CEMAC* », Université de Douala (Cameroun), le 3 août 2019. Directeur : Jean Gatsi.

## VII - Informations diverses

Jude Eggoh qui est membre de l'AICFM vient d'être reçu à l'agrégation, au 19<sup>ème</sup> concours CAMES qui s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en novembre 2019. Il fête cette réussite auprès de son directeur de thèse et des collègues du Laboratoire d'Economie d'Orléans.



	« <b>La Microfinance contemporaine : défis et perspectives</b> ». Les Actes des Journées de Brazzaville ont été publiés fin décembre 2013.		« <b>La Microfinance contemporaine : mutations et crises</b> ». Les Actes des Journées de Douala ont été publiés en mars 2017.		« <b>La Microfinance contemporaine : Le financement de la microfinance</b> ». Les Actes des Journées de Casablanca ont été publiés en janvier 2019.
--	--	--	--	--	---

On peut commander les trois ouvrages au prix de 24 ou 25 € au Comptoir des Presses des Universités : [www.lcdpu.fr](http://www.lcdpu.fr) ou auprès des librairies spécialisées.

### ADHESION :

Le règlement d'une adhésion est une condition impérative pour faire partie de l'Association et pour participer à ses travaux.

- Ceux qui ont réglé les frais d'inscription au colloque de Cotonou ont, de ce fait, réglé leur cotisation pour les années 2020 et 2021.

**Que ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation pour ces deux années ne tardent pas à le faire (cf. bulletin d'adhésion ci-joint).**

### Le site de l'AUF

4, place de la Sorbonne - 75005 Paris  
Téléphone : 33 (0)1 44 41 18 18  
Télécopie : 33 (0)1 44 41 18 19  
Courriel : <http://www.auf.org/>



### Le site du LEO

<http://www.leo-univ-orleans.fr/fr/>  
Correspondance :  
Courriel : [saliego.renee@bbox.fr](mailto:saliego.renee@bbox.fr)